

Questions orales

devant la Cour suprême du Canada. Même s'il n'a pas tranché en ma faveur, il a su écouter mes arguments.

Le juge Abbott était, selon moi, un homme courtois, perspicace et fort compétent. Beaucoup d'entre nous connaissent son fils Tony auquel nous adressons nos plus sincères condoléances ainsi qu'à la famille. Comme le chef de l'opposition l'a signalé, Tony a, à l'instar de son père, siégé à la Chambre des communes en tant que député et ministre.

Aujourd'hui, au nom de mon parti et de tous les députés, et notamment de ceux qui n'ont pas eu l'honneur de siéger dans cette enceinte en même temps que les Abbott mais qui les ont suivis, je voudrais adresser mes condoléances à la famille et dire à quel point nous apprécions les services éminents que le juge Abbott a rendus.

M. le Président: J'invite les députés à se lever, afin d'observer une minute de silence.

[La Chambre observe une minute de silence.]

• (1425)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA FERMETURE D'UNE SCIERIE DU NORD DE L'ONTARIO—LA TAXE SUR LE BOIS D'OEUVRE EXPORTÉ

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre du Commerce extérieur, je vais poser ma question au vice-premier ministre. A la suite de la décision du gouvernement d'imposer une taxe de 15 p. 100 à l'exportation du bois d'oeuvre canadien vers les États-Unis, la société Kimberly-Clark, le fabricant de Kleenex, ferme sa scierie de Longlac, dans le nord de l'Ontario; elle licencie tous les travailleurs et met un terme à une production annuelle de 20 millions de pieds-planches.

Le vice-premier ministre pourrait-il demander à sa collègue si elle qualifie toujours sa décision de sacrifier l'industrie canadienne du bois d'oeuvre aux négociations sur le libre-échange, de grande victoire pour le Canada? Entend-elle prendre des mesures, afin d'aider les travailleurs canadiens du bois licenciés à la suite de l'imposition de cette taxe et du fait que le gouvernement n'a pas eu le courage de tenir tête aux négociateurs américains?

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts et Mines)): Monsieur le Président, il est toujours regrettable qu'une usine ferme, quelle que soit la raison. Selon moi, les raisons en l'occurrence sont plutôt incertaines étant donné que la société a signalé l'année dernière qu'elle avait perdu 78 millions de dollars en dix ans. Elle a donc subi des pertes l'année dernière. Soit dit en passant, les prix ont augmenté de plus de 17 ou 18 p. 100 depuis un an. Ainsi, toute entreprise qui était marginale l'année dernière le serait certes cette année.

[Français]

LE COURS DU DOLLAR—L'EFFET SUR LA TAXE DE 15 P. 100

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, étant donné les circonstances, je suis maintenant obligé de poser ma question au ministre des Forêts en soulignant que la taxe de 15 p. 100 représente une marge plus

large que la marge de profit de toute l'industrie forestière et surtout du bois d'oeuvre au Canada. Et non seulement sa collègue, la ministre, a-t-elle abandonné nos travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre en imposant cette taxe de 15 p. 100, mais elle ne s'est même pas entendue avec les Américains pour réévaluer la taxe dans le cas où notre dollar canadien augmenterait. Donc, ma question au ministre est la suivante: Étant donné le cours actuel de notre dollar canadien, est-ce que sa collègue va avoir le courage de renégocier avec les Américains pour annuler cette taxe?

[Traduction]

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts et Mines)): Monsieur le Président, j'ai signalé à la Chambre, à l'instar de la ministre du Commerce extérieur, que les négociations se poursuivent avec le gouvernement américain sur cette question. Les ministres des Forêts se penchent sur les autres mesures possibles dans l'espoir de remplacer la taxe à l'exportation par d'autres mesures provinciales.

Il y a bien des raisons pour lesquelles une usine donnée ferme; il peut s'agir notamment d'ajustements des stocks, de fermetures saisonnières, de rénovations ou encore, d'améliorations essentielles. Nous ignorons la raison en l'occurrence, mais je ne pense pas qu'il soit juste d'imputer le blâme à quoi que ce soit. Cela se produit régulièrement à cette époque-ci de l'année.

LES FABRICANTS DE PRODUITS RÉUSINÉS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre a parlé d'entreprises marginales. Sa taxe de 15 p. 100 constitue une marge plus considérable que toute la marge bénéficiaire du secteur canadien du bois d'oeuvre. Sa collègue a transformé le secteur canadien du bois d'oeuvre en sciure de bois.

Des voix: Oh, oh!

• (1430)

M. Turner (Vancouver Quadra): Elle a reconnu à la Chambre qu'elle avait négligé par erreur de comprendre la position de nos fabricants secondaires. Elle a promis à la Chambre de se rendre en janvier à Washington pour rectifier cet oubli. La collègue du ministre entend-elle se rendre à Washington et exonérer les fabricants de produits réusinés, dont 80 au Canada sont au bord de la faillite par suite de l'incompétence de sa collègue, la ministre du Commerce extérieur?

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts et Mines)): Monsieur le Président, personne ne se réjouit des mesures prises par les producteurs et le gouvernement des États-Unis qui sont à l'origine de cette mesure mais nous nous en occupons. Nous avons cherché à obtenir le meilleur accord possible pour le Canada. C'est peut-être là la raison pour laquelle le prix du marché a beaucoup augmenté. Pour l'épINETTE, le pin et le sapin, il est aujourd'hui de 285 \$. A la fin de décembre, il était de 266 \$. Le marché n'a pas l'air de souffrir excessivement.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'AIDE ACCORDÉE PAR LE GOUVERNEMENT POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. La ministre du Commerce extérieur a déclaré lundi que les